



Début de séance à 15h30

Les clubs représentés :

ACE TENNIS CLUB - AUMALE ES - BIHOREL GCO - BOIS GUILLAUME USC TENNIS - BOLBEC TC - CANTELEU TC - CAUDEBEC EN CAUX TC - DARNETAL OLYMPIQUE - DIEPPE TENNIS SQUASH - DUCLAIR TC - ENTENTE TENNIS PLATEAU EST - FECAMP TENNIS CLUB - FORGES LES EAUX-USF - FOUCARMONT TC - FRANQUEVILLE SAINT PIERRE - FROBERVILLE TC-GMT LE HAVRE METROPOLE - GODERVILLE TC - GONFREVILLE L'ORCHER - HARFLEUR TC - LE GRAND QUEVILLY - LE HAVRE AC - LE MESNIL ESNARD TENNIS CLUB - LE PETIT QUEVILLY TC - LE TREPORT TC - LES AUTHIEUX TC - LILLEBONNE - LUNERAY TCR - MALAUNAY TC - MAROMME AL - MONT SAINT AIGNAN TC - MONTVILLE TC - NEUFCHATEL EN BRAY TC - NOTRE DAME DE BONDEVILLE BTC - NOTRE DAME DE GRAVENCHON TC - OCTEVILLE SUR MER TC - PAVILLY BARENTIN TC-PETIT COURONNE AA - PREAUX TC - QUINCAMPOIX TC - ROUEN ASPTT - ROUEN PORT AS TENNIS - ROUEN TC - ROUEN UC AS - ROUXMESNIL BOUTEILLES ATRB - RY TC - SAINT AUBIN TC - SAINT ETIENNE DU ROUVRAY CTSER - SAINT LEGER DU BOURG DENIS - SAINT MARTIN DU MANOIR TC - SAINT MARTIN DU VIVIER - SAINT PIERRE DE VARENCEVILLE - SAINT SAENS VARENNE TC - SAINTE ADRESSE ATSA - TENNIS CLUB DE GOURNAY - TENNIS ETRETAT CAP DE CAUX - TENNIS PETIT CAUX VARENCEVILLE - TURRETOT TC - YAINVILLE-LE TRAIT TC - YVETOT TC

Sur 126 clubs affiliés en Seine Maritime, 60 clubs sont représentés à cette assemblée pour un total de 352 voix (soit 66.29 %). Le quorum est ainsi atteint et l'assemblée peut se poursuivre normalement.

Au nom des membres du Comité de Seine-Maritime, Jean-Luc ARCADE souhaite la bienvenue à l'assemblée à l'Hôtel du Département et remercie toutes les personnes qui ont œuvré à la préparation de cette Assemblée Générale.

1) Introduction à cette assemblée générale avec une vidéo de bienvenue du Président de la FFT, Gilles. MORETTON

2) Le mot d'accueil du Président du CD 76

Max COQUIN, président du CD 76, introduit la séance en souhaitant la bienvenue aux personnalités présentes :

- Séverine GEST, Vice-Présidente du Conseil Départemental chargée des Sports et de la Jeunesse
- Alain GOUPY, Président du Comité Départemental Olympique et Sportif
- Olivier HALBOUT, Président de la Ligue de Normandie de Tennis.
- Pierrick DORANGE, Secrétaire général de la Ligue de Normandie.
- Christophe SUBERT, Trésorier général de la Ligue de Normandie
- Jérôme GRENIER, Président du comité de l'Eure.
- Stéphane BOUVRY, Président du comité de la Manche.
- Eric VIET, Commissaire aux Comptes
- Les élus du Comité Départemental et les permanents de la Ligue et du Comité.

Et en excusant :

- Sarah VAUZELLE, Adjointe au Maire de la ville de Rouen chargée des Sports
- Thierry DEMOLINER, Président du comité du Calvados.
- Gilles POUSSIN, Président du comité de l'Orne.

Suite du discours du président Max COQUIN :

Mesdames, Messieurs les présidents et représentants des clubs, chers amis,

...« Pour cette 3^{ème} Assemblée Générale de la mandature, nous sommes heureux de vous recevoir à l'Hôtel du Département à Rouen, et je tiens à remercier particulièrement son président Bertrand BELLANGER, sa vice-présidente Séverine GEST, et leurs équipes pour nous avoir facilité l'organisation.

Merci également à Jean-Luc ARCADE qui a coordonné cet évènement avec nos permanents et l'aide de quelques élus.

Tout d'abord, il m'appartient d'excuser les personnalités qui ne pouvaient pas être présentes cet après-midi : Sarah VAUZELLE Adjointe au Maire de la ville de Rouen chargée des Sports, Thierry DEMOLINER, et Gilles POUSSIN présidents des comités du Calvados et de l'Orne et Bruno JACQUOTTET, touché par un deuil familial.

Puis, il convient de vous présenter celles qui nous font l'honneur d'être avec nous : Séverine GEST Vice-présidente du Conseil Départemental chargée des Sports et de la Jeunesse, Alain GOUPY président du Comité Départemental Olympique et Sportif, Olivier HALBOUT président de la ligue de Normandie, Pierrick DORANGE secrétaire général, Christophe SUBERT trésorier général, Jérôme GRENIER et Stéphane BOUVRY président du comité de l'Eure et la Manche, les élus du Comité Départemental de Seine Maritime, les permanents de la Ligue et du Comité.

Je salue également la présence d'Éric VIET de la Société BMV Audit, qui assure aujourd'hui pour la première fois, et pour 6 années, les fonctions de Commissaire aux Comptes auprès de notre association.

Au nom du tennis seinomarin, je tiens à rendre hommage aux serviteurs du tennis qui nous ont quittés en 2023 après avoir œuvré durant de nombreuses années au Comité et dans les clubs.

- Fin décembre Josette ZABERA, présidente de Gournay en Bray depuis 1997, cheville ouvrière de son club à qui nous avons eu le plaisir de remettre la médaille d'argent de la FFT en 2021 à Forges les Eaux.
- Début janvier Jean-Claude LEROY, président du club de Gonfreville Total CFR de 1992 à 2003, puis du HAC jusqu'en 2013, médaille d'argent de la FFT en 2015.
Très investi dans le tennis comme son père Bernard qui fut président du Havre Finances de 1981 à 1996, et membre du Comité Départemental de 1983 à 1990.

- En mars Ginette LEGROS, bénévole passionnée au Rouen TC puis à l'AS RUC, arbitre A2, médaille d'argent de la FFT en 2012, soutien de la commission Seniors Plus et du trophée Jean SIMON durant de nombreuses années.
- Le 11 juillet Jean-Claude TERRADE, élu au comité de 1978 à 1990, puis Conseiller en Développement à la Ligue de Normandie de 1990 à 2006 et, à la retraite, il est de nouveau élu au comité de 2008 à 2012. Médaille de vermeil de la FFT en 2018, joueur, entraîneur, arbitre, juge-arbitre, CED, bénévole, serviteur emblématique de notre sport que la commission Seniors Plus a honoré, en donnant son nom au Challenge 115 mixte.

Le comité se doit de garder en mémoire leur souvenir, en plus de la reconnaissance du travail de bénévole qu'ils ont accompli pour le tennis.

Avant que la nouvelle secrétaire générale vous présente son rapport moral, et que le trésorier vous fasse état de la situation de notre trésorerie, je tiens à mettre en avant les belles réussites, particulièrement bénéfiques au niveau départemental.

Les licences :

Grâce à votre travail, le comité enregistre pour la 2^{ème} année une progression spectaculaire avec un total de 20.677 licences contre 19.561 l'an passé, soit + 1116 (+ 5,70 %).

Nous notons 617 licences multi-raquettes de plus à 18.550 contre 17.933 (+ 3,46 %).

Les autres totaux représentent : Pour le Padel 314, les scolaires 644, découvertes 1.163, web 6, mais 0 pour le Beach. Cette réussite récompense votre engagement, et l'énergie déployée par tous les dirigeants et enseignants professionnels de Seine-Maritime.

Les locaux :

Le déménagement au 23 rue de Crosne à Rouen, dans la Maison Départementale des Sports, chère à Séverine GEST que je remercie pour cette belle initiative et son appui, en attendant l'équipement définitif.

L'Open International 76 Dyapason :

De cette 1^{ère} édition du tournoi international Sourds et Malentendants qui s'est tenu en février au TCMH, porté par les élus et permanents du Comité, soutenu principalement par le Conseil Départemental et la Société Dyapason, je retiens 2 phrases de la FFT : la 1^{ère} sur leur site internet « **Une réussite au-delà des espérances** » et le titre de l'article du Tennis Info « **Coup d'essai et coup de maître** ».

Rendez-vous fin février 2024 pour la 2^{ème} édition au TC Rouen Petite Bouverie, sur laquelle nous associerons les écoles et instituts pour déficients auditifs de la région.

Les titres nationaux :

Les joueuses et joueurs seinomarins ont été particulièrement brillants en 2023, avec 3 titres nationaux en individuel, 2 en double, 1 par équipe, et quelques belles places d'honneur sur les podiums, mais la Secrétaire Générale vous détaillera ces résultats sportifs exceptionnels.

Après ce constat positif, je souhaite que la dernière saison de la mandature se déroule le plus sereinement possible dans ce monde conflictuel et tourmenté, ou chacun trouve le plaisir de jouer, que ce soit en loisir ou en compétition.

En quelques mots, je tiens à souligner quelques évolutions de 2023.

- Au niveau fédéral, rappelons la mise en place du paiement en ligne gratuit pour les clubs, avec « Hello Asso », l'arrivée de l'Urban Tennis, et la suppression du certificat médical pour les adultes.
- Au niveau régional, la réforme des championnats par équipes visant à répondre aux attentes formulées lors des États Généraux du tennis normand, et qui a plutôt bien répondu aux attentes des clubs.

Brièvement, je souhaite maintenant évoquer quelques perspectives :

- Le soutien aux événements et aux compétitions internationales sur notre territoire, notamment le WTA 125 Rouen Cap-finances, que nous souhaitons tous voir passer rapidement au niveau 250 dès 2024. J'en profite pour féliciter son directeur Charles ROCHE pour cette belle réussite.
- Avec la Ligue, pour le développement de la nouvelle école de tennis, du Padel, et de l'entraînement de nos meilleurs espoirs pour suivre l'exemple de Daniel JADE.
- Du côté fédéral, 2 nouveautés sont annoncées : l'une concerne le développement avec « Mon Club Demain » pour vous aider dans la gestion de votre club au quotidien et la structuration de votre projet. L'autre concerne le sportif avec « le Pickleball » sport de raquette venu des Etats Unis, qui se joue à 2 ou à 4 sur un petit terrain avec une balle perforée, en combinant des éléments du tennis, du badminton et du tennis de table.

Avant les Jeux Olympiques de Paris, et le passage de la flamme sur notre territoire le 5 juillet 2024 au Château de Mirville, maison d'enfance de Pierre de COUBERTIN, le comité sera présent pour une animation de tennis sur herbe, puisque les pratiques sportives préférées du rénovateur des JO seront mises en valeur ce jour-là (aviron, boxe, rugby, tennis).

Avant de passer à la partie statutaire de l'assemblée générale, qui a été préparée par nos permanents avec l'aide d'élus, je tiens à remercier les membres du comité qui travaillent tous bénévolement, consacrant une partie de leur temps dans l'intérêt général des clubs.

Merci également aux permanents, Paula, Jennifer, Thierry, François, Gautier, pour leur travail, et à tous ceux qui œuvrent avec enthousiasme, les bénévoles et les salariés de nos clubs, toutes les forces vives qui ont permis de dynamiser notre sport au plus près des spécificités de chaque territoire.

Et à vous Mesdames et Messieurs les Présidents, qui assurez la gestion des clubs au quotidien, avec de nouvelles difficultés liées à la recherche d'enseignants ou, dernièrement aux dégâts tempête, je vous adresse les félicitations et les remerciements du comité, pour votre implication et votre engagement, car c'est grâce à vous que nous pouvons développer le tennis Seinomarin.

Je vous souhaite une bonne assemblée générale et vous remercie de votre attention »

Nouveaux présidents de clubs

M. COQUIN présente les nouveaux présidents de clubs :

Amaury PIN - GODERVILLE TC
Clément HONVAULT - AUFFAY TC
Frédéric LESAGE - ROUEN TENNIS CLUB
Louis BERGERE - YERVILLE TC
Louis VERHAEGHE - TENNIS CLUB
HOUPEVILLAIS
Olivier PINOT - SAINT ETIENNE DU ROUVRAY
CTSER
Eric DELIGNE - LA VAUPALIERE TC
Yohann MOREAU - SAINT JACQUES SUR
DARNETAL US
Carole TORILLEC - LE PETIT QUEVILLY TC
Benoît GAMBIER - TENNIS CLUB DE GOURNAY EN
BRAY

Corinne EIL - LE TREPORT AS
THUC HANH PHAN - AMFREVILLE LA MI VOIE
Erik SEBASTIANI - YVETOT TC
Céline MAILLO - LE HAVRE TC MUNICIPAL
Pierre BOURGUET - ISNEAUVILLE TC
François JOUFFLINEAU - TENNIS DE PUY
Valentin TROTEL - ANNEVILLE AMBOURVILLE USPI
Benjamin HANQUIER - ENVERMEU TC
Jean-Louis DEMYMUID - EPOUVILLE AMICALE
LAIQUE DU ROULLE
Daniel GROSSMAN - NOTRE DAME DE
BONDEVILLE BTC

3) Rapport moral 2023

Nathalie BALLANDONNE, Secrétaire générale du Comité, présente aux membres de l'assemblée générale le rapport moral suivant :

**Mesdames, Messieurs les représentants des Collectivités Territoriales,
Messieurs les élus de la Ligue de Normandie de Tennis,
Mesdames, Messieurs les Présidents et représentants de club,**

C'est avec un réel plaisir et une certaine émotion que je vous présente aujourd'hui mon premier rapport moral de secrétaire générale, sur la synthèse des actions menées par les clubs et le comité départemental pour la saison 2022 / 2023.

En effet, la démission du secrétaire général le 14 juillet a entraîné une réorganisation de notre bureau avec ma nomination à ce poste, celles de Jean-Luc ARCADE secrétaire adjoint, Vincent MANGEON membre du bureau et Régis GUEDOT, invité permanent pour pallier l'absence de Stéphane FREMONT en raison de ses problèmes de santé, pour qui nous avons une pensée aujourd'hui.

Un grand merci à Jean Luc et sa commission pour l'organisation de cette assemblée dans cet Hôtel du Département, ce qui est une grande première et qui nous rapproche encore plus de cette collectivité territoriale.

Inaugurée le 24 janvier par son Président, Bertrand BELLANGER et sa Vice-Présidente, Séverine GEST, la Maison Départementale des Sports située au centre de Rouen, 21 et 23 rue de Crosne, accueillait 5 comités départementaux qui côtoyaient dans ces locaux les services de la direction de la Jeunesse et des Sports du 76.

Nous les avons rejoints le 23 février, et cette proximité est une force pour le tennis seinomarin.

Elle favorise les échanges et permet de travailler en synergie pour développer les activités des comités, tout en améliorant notre situation sur le chauffage, l'accessibilité PMR, et générant des économies.

La convention d'occupation a été signée par les Présidents du Département et du CD76 le 24 janvier et nous remercions Séverine GEST pour son engagement et son aide sur ce dossier.

Félicitons au passage la commission Déménagement emmenée par Thierry FAUVEL, qui a piloté avec succès ce changement de locaux.

La saison écoulée a été l'année d'une belle progression des licences dans les clubs où nous en avons recensé 20.677 au total, soit 40,81% des 50.668 normandes.

Le cap des 20.000 licences franchi permet au CD76 de compter 2 délégués titulaires à la prochaine AG de la Fédération, et vous le constaterez lors de l'un des votes.

Organisé fin février par le Comité Départemental sur les courts du TCMH au Havre, l'Open 76 Dyapason, 1^{er} tournoi international Sourds et Malentendants en France, le 2^{ème} planétaire, a réuni les meilleurs mondiaux de la catégorie.

Les retours médiatiques, sociaux, et tennistiques ont étonné, démontrant le réel potentiel du tennis chez les personnes atteintes de ce handicap invisible.

Surtout, cette compétition a placé le Département de Seine-Maritime comme leader créatif dans le milieu de la surdité, tout en générant une véritable curiosité.

Regroupant 11 joueuses et 18 joueurs issus de 11 nations, la victoire est revenue à la polonaise Sarah TWARDOWSKA face à la grecque Vasiliki KALOGEROPOULOU, et au Hongrois Gabor MATHE contre le Tchèque Jaroslav SMEDEK.

Nous vous donnons rendez-vous pour la 2^{ème} édition de cet open, du 26 février au 2 mars sur les courts du TC Rouen.

Fin mars, sur nos réunions de secteur à Barentin, Octeville sur Mer et Belleville sur Mer, 88 dirigeants représentant 53 clubs ont été sensibilisés sur la prévention aux risques de violences sexuelles, de bizutage et de harcèlement en milieu sportif.

Mélina JOLO nous a présenté l'association « Colosse aux Pieds d'Argile » créée par Sébastien BOUEILH, née de son histoire personnelle, celle d'un enfant abusé par un proche de sa famille, qui a réussi à sortir du silence 18 ans après pour porter plainte contre son agresseur.

La présentation était axée sur 4 thèmes : les 11 commandements du Colosse - le protocole d'intervention - les changements de comportement d'un enfant - ce que prévoit la loi.

Un retour sur l'Open Cap-finances Rouen Métropole, qui est devenu l'évènement tennistique majeur de Normandie, grâce à Charles ROCHE, Gaëtan MULLER et leurs équipes.

Avec un plateau de plus en plus relevé, une hausse de la fréquentation permettant d'approcher les 14000 spectateurs sur la semaine, une visibilité accrue avec les 1/2 finales et finales diffusées en direct sur BFM Normandie et Bein-Sports, nul doute que ce tournoi va encore grandir, pour devenir à terme un « WTA 250 ».

J'en profite pour dire un grand merci aux élus et permanents du comité qui se sont investis durant cette compétition : chauffeurs, placeurs, juges de lignes, ou boutique « Balles Roses ».

Concernant la réforme des championnats par équipes qui, après une période d'adaptation et quelques bugs compréhensibles, a trouvé son rythme de croisière comme l'a démontré l'enquête menée par Éric BROUSSIN et la commission seniors plus avec 187 réponses majoritairement satisfaites.

Rappelons que pour la 1^{ère} année de mise en place, cette réforme a permis à 134 équipes jeunes de participer à un championnat d'automne.

La phase finale des individuels jeunes a eu lieu à l'AS RUC pour les 11/18 ans, avec 3 titres pour le club de Mont Saint Aignan, 2 à Fécamp, 1 pour Yvetot, Sotteville et Rouen TC.

Chez les 8/10 ans Orange, Vert et Jaune, les titres reviennent à Mont Saint Aignan 2, et 1 pour Auffay, Bois-Guillaume, Canteleu et Saint-Etienne du Rouvray.

Serge BARTHE remercie les clubs de Bois-Guillaume, Petit Caux-Varengeville, et le TCMH pour la mise à disposition des courts à l'occasion des finales TMC couleur.

Nos jeunes ont particulièrement brillé au championnat individuel régional, puisque sur les 7 catégories Filles et Garçons de 8 à 18 ans, ils obtiennent 7 titres de champion de Normandie et 6 places de finaliste.

De ce fait, le challenge Robert VIGOR est Seinomarin pour la 7^{ème} année consécutive.

Supervisés par nos techniciens, de nombreux plateaux galaxie ont eu lieu durant cette saison avec, en point d'orgue, les 1^{er} et 2 juillet un rassemblement de 30 filles 7/8 ans à l'AS RUC, pour un plateau rouge et des rencontres par équipes orange et vert.

En plus des entrainements dispensés par les CST ou les entraîneurs de Ligue, 7 jeunes ont bénéficié d'aide à la compétition d'un montant global de 7.200 €, comprenant le suivi médical.

Chez les seniors, notre département a obtenu 2 titres de champion de Normandie et 2 places de finaliste avec : en 2^{ème} série la victoire de Raphaël PEROT sur Marc-Antoine GAILLARD, tous 2 de Bois-Guillaume, et en 3^{ème} série la victoire de Vicente BENONI PALAU de Sotteville plus la vice-championne Aline DESJOURS d'Yvetot.

Nos Seniors + des 19 catégories allant des 35 aux 80 et + ont également tenu leur rang, avec 7 titres, et 6 finalistes, parmi lesquels il convient de mettre à l'honneur les féminines de l'AS RUC avec 4 championnes de Normandie et 2 vice-championnes.

Pour mon premier rapport moral, c'est une chance de vous présenter des résultats nationaux et internationaux que l'on peut qualifier d'exceptionnels.

Aux championnats de France par équipes, la palme revient à Mont-Saint Aignan qui cumule le titre en 35 ans et + messieurs, une médaille de bronze en 12 ans et moins garçons, et une accession en N2 pour les seniors (1) et N3 pour les seniors (2) dames.

De son côté, l'AS RUC dames est vice-championne de France en 55 ans, et elles accèdent en nationale 2 pour les seniors. Citons également les montées en N3 du TC Estuaire dames et N4 pour Saint-Aubin TC messieurs.

Au niveau des individuels nationaux, la moisson des Seinomarins fut magnifique :

- En 65 ans Dames, Bénédicte LEGRAND, AS RUC, multi championne de France s'offre un magnifique triplé dans cette catégorie, après ses succès en 2021 et 2022.
- En 35 ans Messieurs, Louis QUENNESSEN, Mont-Saint Aignan, s'est adjugé le titre après 2 finales perdues en 2021 et 2022. Il est aussi médaille de bronze avec l'équipe de France aux championnats du monde en Turquie.
- En 13/14 Filles, Laura Valentine POP, AS RUC, est championne de France en double.
- En 13/14 ans Garçons, Daniel JADE, Mont-Saint Aignan, doublement titré en simple et double, deux lignes sur un palmarès déjà fantastique : finaliste des Petits As à Tarbes véritable championnat du monde U14, victoire au Tennis Europe 13/14 ans grade 1 du Stade Français ainsi qu'au Championnat d'Europe par équipes U14 avec l'équipe de France, finaliste dans cette même compétition en simple et 3^{ème} place au Championnat du Monde par équipes U14. Il vient d'intégrer le Pôle France de Poitiers.

Signalons le beau championnat de Vicente BENONI PALAU de Sotteville, qui perd seulement en finale de l'épreuve 3^{ème} série messieurs, et de Manon ARCANGIOLI 1/2 finaliste en 2^{ème} série dames à Roland Garros. Parallèlement, elle remporte le Circuit National des Grands Tournois (CNGT) avec un parcours auréolé de 9 victoires sur ses 27 participations.

Derniers résultats à mettre à l'honneur :

- Les Universitaires Rouennais, sous le sigle AS RUC SSE, ont décroché la médaille de bronze de leurs championnats de France par équipes au dépend de Paris Dauphine, après une défaite en 1/2 finale contre Paris la Sorbonne.
- Même si l'UNSS n'est pas de notre ressort, l'équipe du Lycée REY de Bois Guillaume a conquis son 1^{er} titre de Champion de France en mai à Marcq-en-Barœul.

La commission de Nathalie LECOINTE a organisé de belles animations tennis adapté : ateliers d'initiation jeunes à Pavilly-Barentin en décembre, TMC à Bolbec en mars, et journée du sport adapté à Grand-Quevilly en juin. Deux demi-journées de découverte du Padel adapté ont également été réalisées avec les instituts de Fécamp puis Londinières.

Une nouvelle édition du championnat par équipes de tennis adapté géré par Edouard LIEURY a vu la victoire d'Yvetot, devant Londinières, Canteleu Tennis Club et Caudebec en Caux.

Au sein de notre sport, le Tennis Santé a pris une place importante dans les clubs qui prouve votre capacité à faire grandir vos structures, pour des actions de sport bien-être au service des patients.

D'ailleurs, l'augmentation des demandes de labellisation et la concrétisation des projets au Havre AC, Pavilly-Barentin, GMT Montivilliers, et Bihorel sont là pour le démontrer. A ce jour 18 de nos clubs se sont vus attribuer le label santé de la FFT.

Une fois de plus, les clubs participants peuvent être fiers de la somme collectée cette année autour des animations Balles Roses du comité, puisque 8.500 € seront remis lors de cette assemblée au représentant du centre Henri BECQUEREL.

Citons la 2^{ème} édition des doubles dames avec la phase finale à Petit Caux Varengueville, et la création d'une compétition de double mixte seniors plus, avec finales et matchs de classement au TC Yvetot le 25 juin par une journée ensoleillée et festive.

La finale départementale des raquettes FFT s'est déroulée à Notre Dame de Gravenchon le 25 mars, les équipes de Havre AC et Sotteville se sont qualifiés pour les finales régionales.

Emportant le fameux sésame, l'équipe de Sotteville s'est qualifiée pour la finale nationale.

Encore quelques mots sur le tennis à l'école, en évoquant le retour très positif de l'Education Nationale sur la participation en 2023 de 34 clubs seinomarins qui ont proposé des modules de 4 à 8 séances :

- Sur 62 classes inscrites, 57 ont pu bénéficier d'interventions au programme « De la cour au courts » des maternelles.
- Sur 122 classes inscrites, 115 ont pu bénéficier d'interventions au programme « Tennis à l'école » des CP, CE1 et CE2 de primaire.

Evidemment, tout n'est pas parfait dans le processus administratif de la part de l'éducation nationale, mais je remercie Thierry LESTANG qui reste toujours à notre écoute.

N'oublions pas d'évoquer la pratique du Padel, avec des pistes extérieurs ou couvertes qui arrivent dans plusieurs clubs seinomarins, mais également dans des structures privées.

Les premières compétitions Padel Entreprise et des actions découverte pour des personnes en situation de handicap ont été organisées durant cette saison 2023.

Le championnat de Seine Maritime s'est déroulé au TCMH les 11 et 12 mars avec la victoire de la paire dames FIGUEIREDO / LECOINTE et DENEUVE / PROUST chez les messieurs.

Pas de titre au niveau régional, mais soulignons la belle 14^{ème} place au classement national de juin 2023 pour Jérémy GARCIA, licencié au TC Yvetot.

La saison a été fertile en changements, évènements, compétitions, développement, je tenais à remercier pour leur engagement les permanents du comité de Seine Maritime, ceux de la ligue de Normandie, ligue qui peut être fière des résultats de nos clubs, des élus(es) de notre comité, une équipe dévouée à la cause du tennis seinomarin et normand.

Je vous souhaite une très belle assemblée générale.

4) Approbation du rapport moral

Il n'y a pas de question, pas d'opposition, pas d'abstention. Le rapport est donc approuvé à l'unanimité.

5) Rapport financier : compte de résultats de l'exercice 22/23

Jérôme HEPINEUZE, trésorier général présente le rapport du compte de résultat de l'exercice 22/23 :

a) Produits

Produits sportifs : 111.654 €

Produits non sportifs : 82.329 €

b) Charges

Charges des commissions : 42.746 €

Charges générales : 126.347 €

En résumé, l'exercice 2022/2023 présente des produits d'un montant de 193.983 € et des charges d'un montant de 169.093 €. Il se dégage donc un compte de résultat positif d'un montant de 24.890 €.

Intervention d'Eric VIET commissaire aux comptes : celui-ci certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Il n'y a pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière, les comptes annuels adressés aux membres de l'assemblée générale.

Affectation du résultat :

Sur les 24.890€ de bénéfice, Jérôme HEPINEUZE propose à l'assemblée d'affecter 20.000 € aux réserves pour projet de l'entité, en l'espèce « Réserve Ecole de tennis 2.0 » (projet qui bénéficiera à tous les clubs seinomarins qui ont une école de tennis). La somme de 4.890 € serait affectée au fond associatif.

A l'unanimité, il est donné quitus de sa gestion au trésorier général pour l'exercice écoulé.

6) Présentation du budget 2024 (J. HEPINEUZE)

a) Produits

Produits sportifs : 113.342 €

Produits non sportifs : 77.918 €

TOTAL DES PRODUITS : 191.260 €

b) Charges

Charges des commissions : 64.703 €

Charges générales : 146.557 €

TOTAL DES CHARGES : 211.260 €

En conclusion, Jérôme HEPINEUZE propose un budget non équilibré, en déficit de 20.000 € qui correspond à la « Réserve école de tennis 2.0 » pour l'exercice 2023/2024.

Les membres présents de l'assemblée générale votent à l'unanimité le budget prévisionnel 2023/2024 du CD76.

7) Intervention de Mme Séverine GEST, Vice-Présidente du Conseil Départemental chargée des Sports et de la Jeunesse.

Mme GEST remercie dans son allocution tous les bénévoles, les dirigeants et les salariés pour leur engagement auprès des jeunes et moins jeunes qui contribue au développement du sport sur le territoire de la Seine-Maritime.

Le Comité départemental de tennis est un comité départemental très dynamique d'abord, par ses 20.000 licenciés et 126 clubs. Dans ses missions qu'il organise, il administre et développe la pratique en compétition et en loisirs, mais aussi dans d'autres disciplines associées telles que le padel, le beach tennis et le jeu de paume.

Il est particulièrement présent dans les disciplines qui permettent aux personnes en situation de handicap de pratiquer le tennis, tel que le tennis fauteuil ou la pratique pour les sourds et malentendants. Le Département est très sensible au sport handicap et celui-ci est très heureux de travailler, notamment avec le Comité de tennis, mais avec plein d'autres clubs par rapport à cela.

D'ailleurs 29 clubs de tennis sont labellisés Sport et Handicap en Seine-Maritime.

Mme GEST précisé également les différentes aides financières que le Département apporte. Elle revient également sur la Maison des Sports, rue de Crosne qui était une vraie volonté du président du Département de mettre en place une Maison des Sports qui réponde en quelque sorte aux sollicitations des Comités. Cette Maison des Sports est une maison expérimentale et il est dans l'air du temps de développer ces Maisons sur tout le territoire.

8) Questions des clubs

Planning du Championnat Seniors+

Club de Gournay en Bray : « pourquoi on n'alterne pas systématiquement une équipe 1, une équipe 2 à domicile / à l'extérieur ? »

Club de Froberville : « Sur une rencontre, 5 matchs à l'extérieur et 2 à domicile »

Réponse de Régis GUEDOT : avec 218 équipes inscrites, il a fallu une journée pour harmoniser toutes les rencontres. Il n'y a qu'une seule réclamation, celle du club de Froberville, qui a cru que c'était une atteinte vers son club. La Commission reconnaît avoir fait une erreur et a essayé d'arranger au mieux la dernière rencontre.

Concernant Gournay, il y avait 2 équipes engagées et il y a 2 courts disponibles. Il y a 2 journées où le club de Gournay n'a pas reçu.

Report de rencontre

Club de Lillebonne : « Est-il possible de reporter une rencontre à une date ultérieure pour cause d'absence d'un joueur ? »

Réponse de Régis GUEDOT : la réponse est non. Les reports autorisés sont pour intempéries ou courts utilisés par les communes.

Tennis à l'école

Clubs de Pavilly Barentin et des Authieux : « Est-il possible d'avoir une aide financière du CD76 pour le tennis à l'école ? »

Réponse de Max COQUIN : le tennis à l'école peut être aidé par d'autres moyens, que ce soit le Projet Club, l'ANS. Avec l'excédent du résultat, nous avons plutôt choisi de cibler l'école de tennis 2.0 qui est une nouveauté FFT et pour 2024, on a ciblé l'aide en matériel aux écoles de tennis 2.0. Ceci a été un choix du Bureau du Comité.

9) Modifications statutaires du CD 76

Max COQUIN présente les modifications des statuts du comité départemental sujets au vote :

1. Le nombre d'élus titulaires du Comité Départemental est réduit à 23 au lieu de 29 ;
2. Les dénominations de délégués en représentants, et les différents types d'assemblées générales ;
3. Proportion minimale de femmes et d'hommes au sein des instances dirigeantes des Comités départementaux en vue de l'instauration de la parité stricte à partir de 2028 ;
4. Le remplacement du projet sportif par une profession de foi dans le cadre des élections des Comités de Direction des Comités départementaux ;
5. Le principe de rétribution de membres du Comité de Direction ;
6. L'élection du Président du Comité départemental : est élu la tête de liste ayant remporté les élections ;
7. L'interdiction de cumuler les mandats de Secrétaire Général et de Trésorier Général au sein des Comités Départementaux.

Résolutions complémentaires :

1. Les modifications des statuts du Comité Départemental de Tennis de Seine-Maritime adoptées ce jour entrent en vigueur le 1^{er} janvier 2024.
2. Toutes les instances du Comité Départemental de Tennis de Seine-Maritime élues par l'Assemblée générale du 10 octobre 2020 et consécutivement à celle-ci restent en place et leurs prérogatives demeurent inchangées jusqu'au renouvellement complet des instances dirigeantes du Comité Départemental de Tennis de Seine-Maritime qui sera effectué en application des statuts tels qu'ils résultent des modifications adoptées ce jour.
3. La modification de la disposition prévue à l'article 8.2 des statuts du Comité Départemental de Tennis de Seine-Maritime est approuvée.

Toutefois, dans l'hypothèse où l'assemblée générale de la FFT modifierait, dans un délai de 6 mois, ladite disposition dans les statuts types des comités départementaux, la modification adoptée à ce jour serait considérée comme caduque.

10) Election des délégués à l'AG de la FFT

Une seule liste se présente à cette élection :

Max COQUIN et Nathalie BALLANDONNE, Titulaires
Jérôme HEPINEUZE et Jean-Luc ARCADE, Suppléants

Interruption de séance pour les votes sur les modifications de statut et l'élection des Délégués.

11) Remise des médailles fédérales

Les médailles de bronze seront remises durant le dîner en fin de journée ou dans les clubs ou autres évènements organisés par le comité pour les absents :

- Patricia COUR – HAC Tennis
- Corinne EIL – Le Tréport AS
- Gaëlle FLAVIGNY – Bihorel GCO
- José GINER – Bolbec Tennis Club
- Éric JAMET – Entente Tennis Plateau Est
- Edouard LIEURY – Saint Saëns Varenne Tennis Club
- Stéphane REMONT – Valmont Tennis Club de la Vallée
- Timothée RUYANT – Mont Saint Aignan Tennis Club

Les médailles d'argent sont remises par Olivier HALBOUT et Max COQUIN en séance :

- Nathalie LECOINTE – Gonfreville l'Orcher ESM
- Thierry NEEL – Pavilly Barentin Tennis Club
- Stéphanie SAUSSAYE – Notre Dame de Gravenchon Tennis Club

Les médailles de vermeil sont remises par Olivier HALBOUT et Max COQUIN en séance :

- Serge GUILBERT – ACE Tennis Club
- Jean-François HARIVEL – Neufchâtel en Bray Tennis Club

12) Remise de la médaille Jeunesse et Sport

La médaille de bronze est remise par Alain GOUPY, Olivier HALBOUT et Max COQUIN en séance :

- Serge BARTHE – Bihorel GCO

13) Remise du chèque des Balles Roses

Pour l'opération d'octobre 2022, 33 clubs ont participé et ont permis de récolter un bénéfice de 8.500 euros.
Le chèque est remis au Professeur CLATOT – Oncologue au Centre Henri Becquerel – par Max COQUIN et Nathalie BALLANDONNE.

14) Intervention de François PROUST, CST détaché au département de Seine Maritime et Jimmy BERGEOT, Coordonnateur régional de l'école de tennis

- Optimisation et structuration de l'école de tennis en Normandie
 - Quels objectifs de l'optimisation de l'école de tennis ?
 - Les piliers de l'optimisation de l'école de tennis
 - Personnes ressources
 - Vidéo de la FFT : Evolution de l'école de tennis – concept d'optimisation et concept tennis couleurs
 - Cas pratique

15) Remise des prix du Podium des clubs 2022/2023

Les prix distribués sont numéraires et par catégorie :

400€ pour le 1^{er}, 200€ pour le 2^{ème}, 150€ pour le 3^{ème} et 100€ pour le 4^{ème}.

Clubs – de 150 licences :

- 4^{ème} avec 92 pts Saint Saëns Varenne TC
- 3^{ème} avec 95 pts Les Authieux TC
- 2^{ème} avec 100 pts Yainville Le Trait TC
- 1^{er} avec 101 pts Petit Couronne AA

Clubs de 151 à 300 licences :

- 4^{ème} avec 122 pts Le Grand Quevilly TC
- 3^{ème} avec 138 pts Octeville sur Mer TC
- 2^{ème} avec 146 pts Saint Aubin TC
- 1^{er} avec 176 pts Lillebonne US

Clubs de + de 300 licences :

- 4^{ème} avec 169 pts Saint Etienne du Rouvray CTSER
- 3^{ème} avec 175 pts Bois Guillaume USC Tennis
- 2^{ème} 176 pts Yvetot TC
- 1^{er} avec 180 pts Tennis Petit Caux Varengeville

16) Mise à l'honneur

Un chèque de 500 euros est remis aux 2 meilleurs joueurs jeunes de Seine-Maritime :

Daniel JADE

Finaliste des Petits As à Tarbes, victoire au Tennis Europe 13/14 ans grade 1 du Stade Français ainsi qu'au Championnat d'Europe par équipes U14 avec l'équipe de France, finaliste dans cette même compétition en simple et 3^{ème} place au Championnat du Monde par équipes U14. Vainqueur du Master U14 européen

Laura POP

Triple championne de France

Intervention de Paula CUNHA COSTA et Gautier QUESNEL, Conseillers En Développement

- Les aides financières
 - Le projet Club 2023/2024 : 58 clubs aidés à hauteur de 41.810 €
 - Les projets sportifs fédéraux de l'ANS 2023 : 30 clubs ont déposé un dossier pour une ou plusieurs actions pour un montant total de 53.378 €
 - Dossiers ADCP 2023 : 6 clubs ont bénéficié d'une aide pour un montant global de 138.200 €
 - Autres subventions possibles et autre aide administrative FFT.
- Mon club demain
- Le guide du dirigeant
- Collecte des balles usagées
- Hello Asso

Résultat du vote sur la modification des statuts :

M. Stéphane MARIE, membre de la commission des litiges annonce les résultats du vote sur les modifications des statuts : 340 voix favorables à ces modifications (98,3% des voix exprimées).

Résultat de l'élection des délégués à l'AG de la FFT :

M. Stéphane MARIE, membre de la commission des litiges annonce les résultats du vote sur l'élection des délégués FFT : La liste de M. COQUIN (Titulaire), Nathalie BALLANDONNE (Titulaire), Jérôme HEPINEUZE (Suppléant) et Jean-Luc ARCADE (Suppléant) est élue avec 100% des voix exprimées.

17) Intervention d'Alain GOUPY, président du Comité Départemental Olympique et Sportif 76.

Alain GOUPY revient sur l'importance de la féminisation du sport. Il ne faut pas hésiter à mettre les femmes en avant. La flamme olympique passera par Rouen, Dieppe, Yvetot, Le Havre, Jumièges, Etretat et Mirville. Le CDOS demande aux clubs de s'organiser afin de faire des animations à ces différentes étapes.

Par ailleurs, le CDOS pousse à la simplification des démarches afin de faciliter le travail des bénévoles.

Information importante : il n'y aura pas de prolongation pour le dispositif Pass'Sport.

Alain GOUPY félicite les clubs pour leur progression en termes de licences.

18) Intervention d'Olivier HALBOUT, président de la Ligue de Normandie de Tennis.

Olivier HALBOUT parle du statut du bénévole et de la rémunération. Les dirigeants de la Ligue de Normandie ne veulent pas être rémunérés, rester avec les dirigeants de clubs à hauteur de regard : parler de bénévole à bénévole.

Un groupe de travail au niveau national travaille sur le sujet.

Grâce à la Seine-Maritime, la Ligue de Normandie a dépassé la barre des 50.000 licences et devient ainsi la deuxième ligue de France en pourcentage de progression.

Olivier HALBOUT présente de nouveau le projet « Bienvenue dans votre club ». Le club doit pouvoir rassurer ses nouveaux adhérents licenciés et créer un sentiment de bien-être en organisant un moment convivial pour présenter les installations, les élus/salariés et les événements/animations/compétitions.

Depuis 3 ans, le président de la Ligue a visité 104 clubs.

Il met ensuite à l'honneur 2 champions : Alice ROBBE et Daniel JADE.

Les travaux au siège de la Ligue sont terminés et celui-ci devient la Maison du Tennis Normand. Cette maison est ouverte à tous.

Le président de la Ligue a le plaisir de communiquer les rendez-vous suivants :

- Assemblée Générale de la Ligue le 10 décembre 2023 à Caen pendant l'Open de Caen
- « Les rendez-vous du club house » à partir du 11 janvier 2024

19) Conclusion.

Avant de clôturer cette assemblée générale, le président du comité départemental, Max COQUIN appelle Paula CUNHA COSTA afin de la remercier puisque celle-ci s'en ira à la retraite en été 2024.

Il clôture cette assemblée générale en invitant les membres participants à un apéritif.

Fin de séance à 18H45.

Nathalie BALLANDONNE

Secrétaire Générale

Handwritten signature of Nathalie Ballandonne in black ink, featuring a large, stylized initial 'N' and a long horizontal flourish.

Max COQUIN

Président

Handwritten signature of Max Coquin in black ink, consisting of a series of fluid, overlapping strokes.